

Objet : Pièce PC 13 - Attestation PPR – Demande de permis de construire pour la
CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE LA BAUME ET D'UNE SALLE
SPORTIVE POLYVALENTE

ATTESTATION

De respect des règles du plan de prévention des risques

Je soussigné, Frédéric PASQUALINI, architecte pour le compte de la Commune de Fréjus, demandeur du permis de construire cité en objet sur un terrain situé rue des combattants d'Afrique du Nord, atteste que l'étude relative au plan de prévention des risques a été réalisée et que projet la prend en compte conformément à l'article R 431-16-f du code de l'urbanisme

Fait à Saint-Raphaël, le 30/10/2023

Frédéric PASQUALINI
Architecte D.P.L.G
EPSILON 2 -Le 8
57 Avenue Archimède
83700 Saint Raphaël
Tél. : 04.94.95.56.55 - Fax : 04.94.53.49.31
f.pasqualini@orange.fr